

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 138 (2012)
Heft: 07: Forme fonction

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Concours

Date de publication dans la Feuille officielle du canton VD 27.3.2012

Date de publication Simap : 27.03.2012

1. Pouvoir adjudicateur

1.1 Nom officiel et adresse du pouvoir adjudicateur

Service d'achat/Entité adjudicatrice : Commune de Bussigny-près-

Lausanne, Place de l'Hôtel-de-Ville 1, CP96, 1030 Bussigny-près-Lausanne

Service organisateur/Entité organisatrice : Tekhne SA, Avenue de la Gare 33, 1003 Lausanne, Suisse, Téléphone: 0041 21 349 24 00, Fax: 0041 21 349 24 01, E-mail: info@tekhne.ch

1.2 Les demandes de participation au marché sont à envoyer à l'adresse suivante

Tekhne SA, Avenue de la Gare 33, 1003 Lausanne, Suisse

1.3 Délai souhaité pour poser des questions par écrit

Remarques : Aucune question ne sera posée au Collège d'experts par les candidats pendant la phase de sélection.

1.4 Délai pour le dépôt de la demande de participation au marché

Date : 30.04.2012 Heure: 17:00

Exigences formelles : Le dossier de candidature complet doit parvenir par poste ou être remis en mains propres, sous pli fermé. Pour le détail, se référer au cahier des charges pour la sélection.

1.5 Type de concours

Mandats d'étude parallèles

1.6 Genre de pouvoir adjudicateur

Commune/Ville

1.7 Mode de procédure choisi

Procédure sélective

1.8 Soumis à l'accord GATT/OMC, respectivement

aux accords internationaux

Oui

2. Objet du concours

2.1 Genre de prestations de concours

Services d'architecture

2.2 Titre du projet du concours

Extension du collège et salle de gymnastique double sur les terrains En Dalaz et Tatironne

2.4 Vocabulaire commun des marchés publics

CPV : 71221000 - Services d'architecte pour les bâtiments

CFC : 291 - Architecte

2.5 Description du projet

Extension du programme scolaire (env. 1150m² utiles) dans le site existant En Dalaz, démolition de l'ancienne salle et nouvelle salle de gymnastique double (env. 1550m² utiles) sur le terrain En Dalaz ou en Tatironne, réorganisation des préaux et du parking existants

2.6 Lieu de réalisation

Bussigny-près-Lausanne

2.7 Marché divisé en lots?

Non

2.8 Des variantes sont-elles admises?

Non

2.9 Des projets partiels sont-ils admis ?

Non

2.10 Délai de réalisation

Début 25.05.2012 et fin 05.10.2012

Remarques : Dates du mandat d'études parallèles des 4 à 6 pools sélectionnés.

3. Conditions

3.1 Conditions générales de participation

La constitution d'un pool pluridisciplinaire de mandataires est obligatoire. Il sera composé des compétences suivantes:

1. Architecte (pilote), 2. Architecte-paysagiste

3.7 Critères d'aptitude

conformément aux critères suivants:

Cahier des charges pour la sélection

3.8 Justificatifs requis

conformément aux justificatifs requis dans le dossier

3.9 Critères d'appréciation des projets

conformément aux critères cités dans les documents

3.10 Conditions pour l'obtention des documents de participation

Prix: aucuns

3.14 Langues acceptées pour les demandes de participation au marché Français

3.16 Obtention des documents de participation pour la phase de sélection

sous www.simap.ch

Langue des documents de participation : Français

Autres informations pour l'obtention des documents de participation : sans indications

4. Autres informations

4.2 La décision du jury a-t-elle force obligatoire?

Non

4.3 Planche de prix et mentions

Pour le 1^{er} tour de la procédure, l'adjudicateur n'a fixé aucun émoluments de participation, frais de dossier ou indemnité. Pour le 2^{ème} tour, chaque participant au mandat d'études parallèles recevra une indemnité fixe de Chf 30 000.- HT, pour autant qu'il livre dans les délais requis les documents et une maquette correspondant au programme donné.

4.4 Droit à une indemnité?

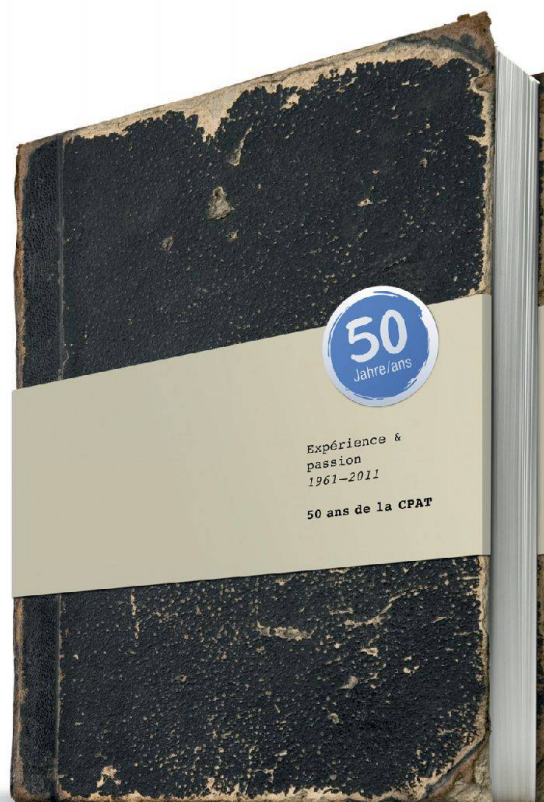
Non

4.5 Anonymat

La procédure n'est pas anonyme.

PERMETTEZ-NOUS DE PARTAGER NOTRE SAVOIR- FAIRE AVEC VOUS.

La prévoyance fait couler beaucoup d'encre – que ce soient les lois, les règlements ou les dispositions, on trouve tout, noir sur blanc, dans des brochures explicatives, dans des livres ou sur des sites Web. Depuis 50 ans ces connaissances constituent la base de notre travail. Cependant chaque individu est unique et chaque situation est particulière. C'est pourquoi nos connaissances à elles seules ne suffisent pas – il s'agit de les appliquer correctement. Voilà ce que nous faisons, jour après jour, avec vous et pour vous.



cpat

Caisse de Prévoyance des Associations Techniques
SIA UTS FAS FSAI USIC | www.cpat.ch